



Saison 2018-2019 n° 2

## P.V. BUREAU DU 14 Septembre 2018

**Présent-e-s** : MM. CHARBONNIER, HUARD, JADEAU, JURET (invité), LEFRERE, NICOLAS et SALMON (invité).

**Excusé-e-s** : Mmes ALLARD et BIENVENU (invitée).  
M. BOUSSEAU et MARTIN.

Ouverture : 18H45.

## INFORMATIONS GENERALES

### **-Ouverture de séance par M. le Président**

#### **\*Point général :**

Mouvement de fond du fait de l'appauvrissement du sport en France, 70 médailles mais les moyens se font rares : CNDS, journée du sport, la suppression des CTS...des actions pourraient être mises en place.

Le Comité est très inquiet et très attentif sur l'avenir du sport et du basket en particulier.

Nous déplorons la multiplication de règles reçues tardivement qui complexifient notre sport. La baisse du nombre des licenciés plus tous ces éléments sont le reflet de la morosité ambiante.

En parlant du club 3.0 le Président propose une étude auprès des clubs sur le thème du 3\*3 du basket santé. Autres idées : un forum des dirigeants, utiliser les réunions de secteur sur le thème **QUEL CLUB, QUEL BASKET 49 POUR DEMAIN ?**

#### **\*Point sur les partenariats :**

- Réunion de la Commission avant fin septembre,
- Finalisation des Conventions pour nos 2 partenaires Premium,
- Date à fixer pour une soirée/réception de signature de ces conventions au CD avant le 20 octobre,
- Organisation de la Soirée des Challenges des réussites (avec ou sans Intersport) à St Macaire : date à fixer rapidement (entre mi-novembre et mi-décembre si possible),
- Recherches de nouveaux partenaires : contacts avant mi-novembre,
- Présence en Bureau le 9 novembre pour présentation de l'état d'avancement des ces différents points.

## **\*Soirée des champions du CDOS**

Cette soirée se déroulera le jeudi 13 décembre prochain.  
Le Comité présente des champions dans différentes catégories.

Les propositions sont :

- En individuel :
  - Killian HAYES,
  - Hugo ROBINEAU équipe de France U18,
- En collectif :
  - Académie de CB : cadets et espoirs,
  - SSS CHEVREUL championnes de France UNSS.

**Le Bureau valide cette proposition.**

### **SECRETARIAT GENERAL**

#### **-Portes Ouvertes :**

La formule du vendredi soir semble avoir satisfait la majorité des groupements sportifs.  
La participation est légèrement inférieure au regard des saisons passées.  
Nos remerciements s'adressent aux salariés et bénévoles du Comité qui ont œuvré à la réussite et à la qualité d'accueil des clubs.

#### **-Demande d'ententes supplémentaires au même niveau :**

Les groupements sportifs de DOUE LA FONTAINE et PUY NOTRE DAME ont exprimé récemment leur projet de collaboration pour les saisons suivantes.

A ce titre, ils ont adressé une demande d'entente U18 F avec deux équipes en entente.

A cette demande, la commission sportive a émis un avis négatif car contraire aux règlements.

Les deux groupements sportifs ont donc adressé au secrétaire général une demande précisant les objectifs de ces deux demandes d'entente en même catégorie.

Une lecture du courrier est effectuée.

**Le Bureau décide d'autoriser les 2 ententes et demande d'avoir des précisions sur les projets d'avenir .**

**-Recours sur une décision de Bureau : dérogation d'âge :**

Le groupement sportif de ROUSSAY VILLEDIEU a adressé le 07/09/2018 un recours par courriel à la décision prise en Bureau 1.

En effet, ce Bureau a conduit au refus de 3 dérogations d'âges pour les joueuses suivantes :

CLUB	NOM PRENOM	CATEGORIE ACTUELLE	CATEGORIE DEMANDEE	MOTIFS	AVIS DU BUREAU
ROUSSAY VILLEDIEU	BECHU Léa	U16 F	U15 F	*Problème d'effectifs	REFUS
	GUINDON Manon	U16 F	U15 F	*Problème d'effectifs	REFUS
	CHALLER Mélyne	U16 F	U15 F	*Problème d'effectifs	REFUS

A cette notification de refus, le club a fait un recours, évoquant le fait d'avoir tenté toutes les alternatives possibles (ententes) et évoque l'engagement du coach de l'équipe à ne pas faire jouer les trois joueuses en même temps.

**Le Bureau décide d'accorder les 3 dérogations avec 2 joueuses sur la feuille de marque et seulement 1 sur le terrain, avec mise hors classement.**

**-Recours sur une décision sportive :**

Le groupement sportif de BRIOLLAY a adressé dernièrement un courriel de demande de réintégration en DM3.

En effet, dans le contexte d'une affiliation tardive, alors que le club s'est maintenu en DM3 la saison passée, il a été engagé en DM4 par la commission sportive.

Conformément aux articles 302.4 et 514 des règlements généraux de la FFBB que nous devons de faire appliquer, nous avons réintégré l'équipe concernée en DM3 comme sportivement acquis la saison passée.

A cette demande de réintégration en DM3 comme sollicité par le club, nous avons reçu un nouveau courriel de la présidente demandant à être réintégrée en DM4.

**Le Bureau décide d'accéder à leur demande de rétrogradation en DM4 dans la poule G. Par ailleurs cette équipe participera à la Coupe de l'Anjou en vertu de l'article 2.3  
En cas de recours il sera du ressort de la Chambre d'Appel**

**COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATION**

**-Nombre de licences :** 13 394 (+65 / N-1 soit +0,5%)

Nombre de licences contacts : 0

Nombre de licences OBE : 68 (qui seront semblablement intégrées prochainement au nombre global de licences)

Nombre mutations enregistrées : 595 (-12 / N-1)

**-Mutations :**

Le « turn-over » important chez les dirigeants, et donc de leur méconnaissance des fonctionnements du Comité, impacte la Commission des licences, et en particulier, pour les mutations. Il a déjà été évoqué le nombre de GS envoyant, dans le même recommandé,

plusieurs demandes de mutations au club quitté. Un certain nombre de documents sont renvoyés pour manque de signature, tampon, partie médicale pour les joueur-euse-s... Sont arrivés il y a peu une attestation sur l'honneur de la maman du jeune licencié en lieu et place du recommandé (il a fallu expliquer plusieurs fois la démarche au club recevant), ou une licence T pour être surclassé, étant donné qu'une équipe a été engagée par le club quitté dans la catégorie du jeune...

D'autre part, les GS ont de plus en plus tendance à fournir l'avis de réception à la place du récépissé. Ces avis mentionnent une date de distribution au mois de juillet (jusqu'au 29 !!). Après demande de complément auprès des clubs, il s'avère que les courriers ont bien été envoyés avant la date limite du 30 juin. La Poste met donc davantage de temps à acheminer les lettres. Cela pourrait poser des problèmes sur certains dossiers en début de saison.

Le phénomène pourrait s'accroître les prochaines saisons avec l'obligation de l'envoi en recommandé AVEC avis de réception.

### **-Courriers dématérialisés :**

La saison passée, le Comité avait interrogé la Fédération à propos de la validité des courriels et de leurs pièces jointes. Pour rappel, celle-ci n'autorise pas la dématérialisation, et demande de fournir les dossiers papier.

Or, depuis quelques années maintenant, nos demandes de compléments de dossiers sont effectuées par voie dématérialisée. Les groupements sportifs y répondent donc de la même manière.

Au vu du nombre de courriers que cela représente, il n'est plus possible de tenir la recommandation de la Fédération.

### **-Dossier mutation exceptionnelle :**

\*M. DIOMBERA Douga : Tremblay en France -> Angers EAB

**Accord du Bureau.**

### **-Demande de licence T :**

\*Bureau Quentin : Authion Entente BB -> Saumur LB

**Refus du Bureau. Proposition d'entente sur l'équipe 3 de Saumur LB ou mutation à caractère exceptionnel.**

\*Retailleau Mallory : Chemillé -> Coron Salle de Vihiers

**Refus du Bureau.**

### **-Licences dématérialisées :**

Le Comité, via le Secrétaire Général, a de nouveau fait connaître son intérêt d'aider la Fédération à développer les futures licences dématérialisées. Le Secrétaire Général de la FFBB a informé le Comité qu'il ferait partie de la phase de test à partir du 1er avril prochain. M. Thomas BOUSSEAU a été aussi invité à participer aux travaux de la Fédération à ce sujet.

### -Attestation sur l'honneur :

Au dernier Bureau, était demandée la validité d'une attestation sur l'honneur d'un président de club ou d'un frère. Le service Juridique de la Fédération a confirmé la validité de ce genre d'attestation, même s'il précise qu'un justificatif de domicile est préférable.

### **C.D.O.**

### -Point sur les effectifs :

Nous avons recensé 143 arbitres en département, dont 25 n'ont pas participé au colloque. Ils devront faire la journée de rattrapage le 24 Novembre 2018.

Né(e)s en 1999 et après	104
Né(e)s en 1998 1997 1996	15
Né(e)s avant	24

Soit 27% de 20 ans et plus.

### -Journées Départementales de l'Arbitrage :

Début de la préparation des JDA avec 8 centres : Saint Christophe du Bois, Beaupréau, Saint André de la Marche, Trélazé, Saint Jean des Linières, Chateaufort sur Sarthe, Saumur.

### **COMMISSION SPORTIVE (par François HUARD)**

### -Point sur les engagements d'équipes sur la saison 2018-2019 : CHAMPIONNAT

49	MASCULINS			FEMININES			TOTAL		
	2017/2018	2018/2019	Différence N-1	2017/2018	2018/2019	Différence N-1	2017/2018	2018/2019	Différence N-1
SENIORS	166	144	-22	95	84	-11	261	228	-33
JUNIORS - U20	42	36	-6	25	11	-14	67	47	-20
CADETS - U 17	77	71	-6	63	80	17	140	151	11
MINIMES - U15	105	108	3	89	87	-2	194	195	1
BENJAMINS - U13	128	115	-13	118	110	-8	246	225	-21
POUSSINS - U11	171	167	-4	132	133	1	303	300	-3
MINI POUSSINS - U09	134	128	-6	96	93	-3	230	221	-9
TOTAL JEUNES	657	625	-32	523	514	-9	1180	1139	-41
TOTAL	823	769	-54	618	598	-20	1441	1367	-74
LOISIRS	58	51	-7	79	74	-5	137	125	-12
TOTAL AVEC LOISIRS	881	820	-61	697	672	-25	1578	1492	-86

**-Point sur les engagements d'équipes sur la saison 2018-2019 : COUPE ET CHALLENGE**

	MASCULINS			FEMININS			TOTAL		
	2017/2018	2018/2019	Différence N-1	2017/2018	2018/2019	Différence N-1	2017/2018	2018/2019	Différence N-1
COUPES	64	61	-3	34	28	-6	98	89	-9
CHALLENGES	64	58	-6	38	34	-4	102	92	-10
									-19

**-Dérogations exceptionnelles d'âge :**

CLUB	NOM PRENOM	CATEGORIE ACTUELLE	CATEGORIE DEMANDEE	MOTIFS	AVIS DU BUREAU
CANDE	FROUN DETOC Inès	U14 F	U13 F D4A	*Pas d'équipe U15F *Débutante au basket	<b>ACCORD</b>
St JEAN DES MAUVRETS	BLAIS PAROT Jeanne	U14 F	U13 F D4D	*Seule licenciée de 2005 au sein du club *Evoluait en U13 la saison passée	<b>ACCORD</b>
BAUGE	BANNIER Tristan	U18 M	U17 M D3C	*Pas de U20 M, pas de seniors *Seul licencié de 2001 au sein du club	<b>ACCORD</b>
OMBREE D'ANJOU	LANDEAU Killian	U16 M	U15 M 2 équipes dans la catégorie : D3A ou D4A ?	*Seul en U17 M *Surclassement difficile au regard du niveau de jeu	<b>REFUS</b>
	PINON Mathis	U18 M	U17 M D3A	*Pas de U20 M *Equipe qui accepte la mise hors classement	<b>REFUS</b>
	COTTIER Lucas	U18 M	U17 M D3A	*Pas de U20 M *Equipe qui accepte la mise hors classement	<b>REFUS</b>

**-Demande de Saint Christophe du Bois :**

Lors du précédent Bureau Départemental, il a été validé à Romane BOURRY une dérogation d'âge pour jouer en U18 F à St Christophe du Bois.

Suite à la notification de cette décision, la présidente du groupement sportif souhaite savoir si l'équipe concernée pourra jouer le Challenge de l'Anjou, partant du postulat que Romane BOURRY ne jouera pas.

**Le Bureau décide de faire une stricte application du règlement, art 6 i .**

**-Entente Bégrolles en Mauges et May sur Evre :**

Le groupement sportif de Bégrolles demande une dérogation exceptionnelle concernant une entente sur l'équipe 1 avec le May sur Evre.

Les deux groupements sportifs sont en projet de fusion pour la saison 2019-2020.

Concernant la catégorie U9 M :

Equipe 1 : que des 2èmes années avec un enfant « sousclassé » (si autorisé) en entente avec le May,

Equipe 2 : que de Bégrolles, que des 1ères années.

Inversion impossible selon les deux clubs, vu le niveau de jeu des 2 équipes.

**Le Bureau décide de donner son accord.**

### **-Championnat Loisir :**

Christian JURET évoque le championnat loisir.

Sur les saisons passées, les clubs engagés en championnat loisir avaient le choix entre : engager dans une poule de classement ou engager dans une poule hors classement.

Seulement, dans les poules de classement, toutes les feuilles n'ont pas été reçues et les classements ne sont donc pas possible.

Exemple sur la saison 2017-2018, avec la catégorie loisir féminine :

	<b>Nombre d'équipes engagées</b>	<b>Nombre de feuilles reçues</b>
<b>LOISIRS FEM CLASSEMENT</b>	3 poules de 8 équipes	93 Poule A : 31 sur 112 Poule B : 22 sur 112 Poule C : 40 sur 112

C'est pourquoi, pour cette saison 2018-2019, Christian JURET propose que toutes les poules soient engagées sans distinction entre le hors classement ou le classement.

**Le Bureau décide de maintenir la distinction en effectuant le classement que sur la base des feuilles reçues.**

**Une enquête doit être menée pour l'utilité de cette distinction.**

### **-Règlement des Coupes et Challenges Seniors :**

Nos règlements sportifs interdisent à une équipe ayant gagné le Challenge de l'Anjou de se réinscrire en challenge pendant 2 ans mais quid d'une équipe ayant gagné la Coupe ?

**Les règlements sont à étudier en comité directeur**

### **-Pour information :**

En U11M, en D4, la commission sportive a accepté deux équipes de l'EAB dans la même poule. Ils ont 6 équipes (2 engagées après les portes ouvertes), la dernière aurait dû effectuer des déplacements trop importants.

### **-Point sur le 3\*3 :**

Christian JURET fait le bilan très insuffisant sur le lancement du championnat 3\*3 suite aux portes ouvertes. Un seul club Champigné était prêt à inscrire une équipe en U15.

Par contre, les Trophées de l'Anjou pourraient être une source d'intérêt.

Notre service civique va devoir prendre contact avec les clubs pour rechercher des solutions. Prendre des contacts avec le sport universitaire, le sport en entreprise.

## COMMISSION COMMUNICATION ET FORMATION DU DIRIGEANT

### -e-Marque :

Formation e-marque le 15/9 (14) et le 28/9 (22)

### -Citoyens du Basket :

Opération Citoyen du basket sur les U13 sur le week end du 17-18 novembre. Le principe est acté de maintenir cette opération sur le week end des JDA

Une formation Réseaux sociaux est à l'étude pour le week end du TOP 8 en partenariat avec la fédération sur un week end à déterminer.

## COMMISSION FINANCES

*Pas d'éléments à discuter en Bureau.*

## COMMISSION TECHNIQUE

### -Retour sur les Portes Ouvertes :

La commission technique a remarqué que quelques clubs étaient vraiment en difficulté (entraînements, pas de commission technique...).

### -Retour sur le colloque :

Le colloque a été de qualité, un bilan est en attente, les tables rondes de l'après midi ont été très enrichissantes (thème : comment améliorer le relationnel entre entraîneurs et arbitres).

### -Dotation des staffs :

La dotation textile au staff des espoirs devrait arriver pour mi octobre.

### -Formation de cadres :

Le stage de formation de cadre "animateur arbitre" de la Toussaint est en attente de site, la Pommeraye ne pouvant nous accueillir, Pouillé a été sollicité.

### -Dépliant « ballon d'or et challenge benjamins » :

Pour information, le dépliant animation "ballon d'or et challenge benjamins" est terminé, il sera envoyé aux licenciés concernés prochainement.



**-Point sur la promotion espoirs 2006 :**

De forts potentiels ont été détectés pour un parcours vers le haut niveau ainsi que quelques 2007 très prometteurs.

**-Retour sur les tournois qualificatifs au championnat régional (commission mixte sportive / technique) :**

Un bref retour est effectué par les membres.  
Une réunion avec les clubs est programmée pour un bilan général mi-octobre.  
Le comité demande que dans la composition des poules régionales il soit tenu compte des résultats des tournois en question.

QUESTIONS DIVERSES

\*Noel LEFRERE sera absent aux bureaux 4 et 9.

\*Pendant les vacances de François HUARD, la maintenance e-Marque sera assurée par Anne Sophie VIOLLEAU aidée de Florian ALLAIRE (tous deux OTM).

\*Envoi la semaine prochaine des calendriers des places de CB et de l'UFAB

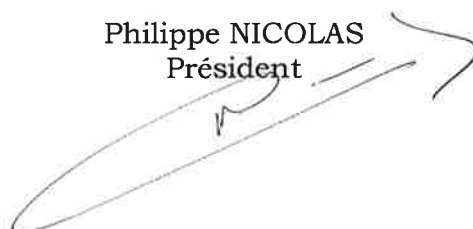
\*Comité Directeur de Ligue le 22/9 et réunion des Présidents le 23/9.

Fin de séance : 22H35.

Thomas BOUSSEAU  
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS  
Président



Bruno CHARBONNIER  
Secrétaire de séance

